



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT100216-C230674**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**FERMES BIO COOP**  
SENTIER DE LA FONTAINE ROUTE DE NOYERS  
89310 NITRY

Activité principale: **DISTRIBUTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Distribution de produits divers**

Aliments pour animaux : luzerne déshydratée, soja extrudé, tourteaux, issues de travail des grains

Distribution de céréales, oléagineux, protéagineux, graines fourragères, légumes frais et secs, légumineuses

Farines et produits à base de céréales

**Huiles et graisses d'origine végétale et animale**

Huile de tournesol (vrac)

**Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés**

Tourteaux de tournesol

**Distribution de produits divers**

Aliments pour animaux : luzerne déshydratée, soja extrudé, tourteaux, issues de travail des grains

Distribution de céréales, oléagineux, protéagineux, graines fourragères, légumes frais et secs, légumineuses

Farines et produits à base de céréales

**Huiles et graisses d'origine végétale et animale**

Huile de tournesol (vrac)

**Produits du travail des grains, amidons et produits amylacés**

Tourteaux de tournesol

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Produit en Conversion

Produit en Conversion

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 19/10/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 19/10/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [transfobio@bureauveritas.com](mailto:transfobio@bureauveritas.com).

Paris La Défense, le : 22/12/2021  
Pour le Président, Laurent Croguennec

